

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 1 avril 2019 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Madame Noëlla Daraïche, conseillère  
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Marion Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

Est aussi présent : Vital Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

Absent : Monsieur Albini Fournier, conseiller

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**2019-04-385**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption des procès-verbaux du 12 mars 2019®
- 4) Acceptation des déboursés de mars 2019 (30 502.59 \$)®
- 5) Acceptation des comptes à payer (6840.27 \$)®
- 6) Situation financière au 31-03-2019®
- 7) Mandat Notaire Adams ®
- 8) FAIR 2019 ®
- 9) Dossier d'expropriation®
- 10) Achat de Bunkers pompiers®
- 11) Voyage en France®
- 12) Jeux des 50 ans®
- 13) Suivi du maire et des conseillers
- 14) Correspondance
- 15) Varia;
- 16) Période de questions
- 17) Levée de l'assemblée®

**2019-04-386**

**2018-12-323 Adoption du procès-verbal du 12 mars 2019**

Il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 12 mars 2019 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**2019-04-387            Acceptation des déboursés de mars 2019**

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;  
Que les déboursée de mars 2019 soit adopté tel que présenté.

**2019-04-388            Acceptation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 avril 2019; en conséquence, après discussion, il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 6 840.27 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

**2019-04-389            Dépôt rapport financier**

Le directeur général dépose au conseil le rapport de la situation du budget au 31 mars 2019. Si la tendance se maintient, la municipalité terminera l'année avec un budget équilibré.

**2019-04-390            Mandat de Notaire**

Considérant que le dossier 4356 08 9873 du 101 Principale Madeleine centre est prêt à être réglé;

Considérant que les parties ce sont entendu pour que le contribuable remettre le terrain à la municipalité en contrepartie des taxes dues;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolut unanimement que la municipalité mandate la notaire Nathalie Adams, pour la préparation du dossier et la transaction de cession du terrain à la municipalité.

**2019-04-391            FAIR 2019**

Considérant que la municipalité a accès au programme FAIR 2019 par l'entremise de la MRC de la Haute Gaspésie;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité autorise le directeur général à embaucher un employé saisonnier afin d'effectuer divers travaux prévus à certaines infrastructures municipales, par une demande dans le cadre du Fonds d'aide à l'initiative régionale (FAIR) volet 4, préparé par le directeur général et présenté à la MRC de la Haute Gaspésie.

**2019-04-392**

**Dossier d'expropriation**

Considérant le dossier d'expropriation que la municipalité a initié;

Considérant que l'offre initiale faite dans ce dossier est contestée par l'ancien propriétaire;

Considérant la contre-offre reçue par la partie adverse;

Il est proposé par Marion Boucher et résolu unanimement de permettre à notre avocat d'envoyer une demande de renseignements supplémentaire à la partie adverse afin de pouvoir être en mesure d'évaluer une offre appropriée.

**2019-04-393**

**Bunker pompier**

Considérant que nous avons 3 pompiers en formation et qui sont déjà en opération;

Considérant que les bunkers que ces derniers utilisent sont en fin de vie utile;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement de faire l'achat de 3 bunkers neufs pour nos trois nouveaux pompiers au montant total de 5763.70 \$ taxes incluses.

**2019-04-394**

**Voyage en France**

Considérant que la municipalité de Rots en France a invité le Maire Joël Côté dans le cadre de cérémonies entourant le débarquement de Normandie;

Considérant que le soldat Paul Ouellette, originaire de Manche-d'Épée est mort de ses blessures lors de se débarquement;

Considérant que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine a souligné le soldat Ouellette en nommant la route Principale à Manche-d'Épée du nom de route Paul-Ouellette et qu'une plaque commémorative a été installée sur la halte historique;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement que le Maire Joël Côté parte pour la France du 4 au 12 juin prochain, afin de représenter la municipalité et que les frais de transport, hébergement et repas soient à la charge de la municipalité.

**2019-04-395**

**Jeux des 50 ans +**

Considérant que la municipalité de Petite-Vallée a déposé sa candidature pour l'organisation des jeux des 50 ans de 2020;

Considérant que les municipalités de l'Estran s'unissent autour de Petite-Vallée pour la réussite de ces jeux;

Considérant les retombées économiques importantes qu'amènent les jeux;

Considérant que certaines activités pourront être présentées chez nous;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de réserver un montant de 2500 \$ au prochain budget (2020) afin de contribuer à l'organisation et la réussite des jeux des 50 ans à Petite-Vallée.

#### **Suivi du Maire et des conseillers**

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

#### **Correspondance**

Monsieur le Maire fait lecture des diverses correspondances.

#### **Varia**

#### **Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

#### **Levée de l'assemblée**

**2019-04-396**

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 35.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

Joël Côté maire

---

Vital Côté directeur général